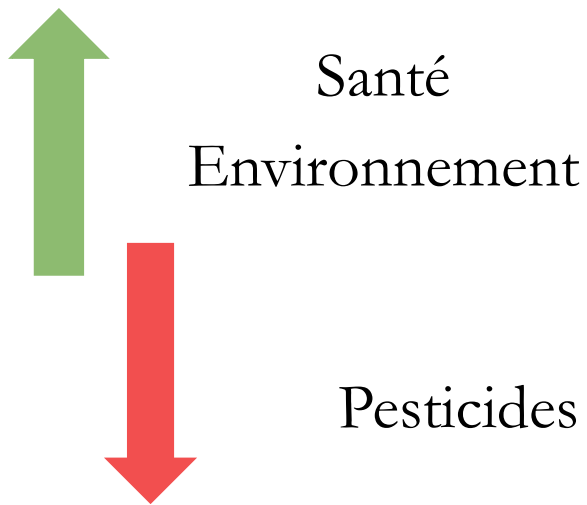


Cahier des charges ECOFRUITS



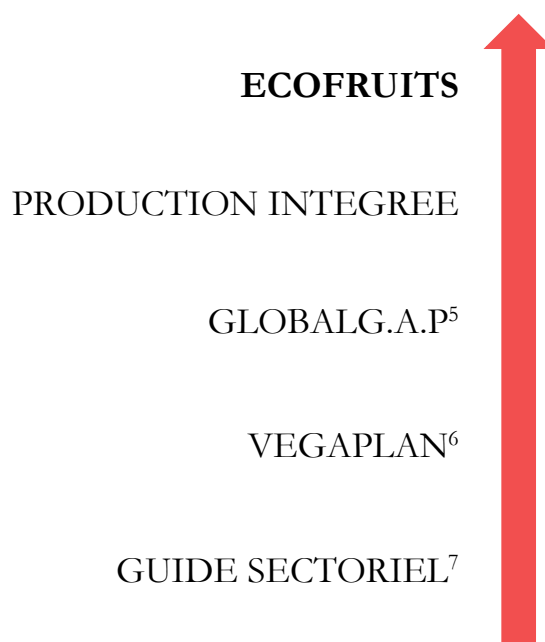
1. Les objectifs

- Réduire au minimum l'utilisation de pesticides chimiques
- Offrir aux consommateurs des fruits de qualité avec une quantité quasi nulle de résidus de pesticides chimiques
- Préserver la santé des producteurs, des ouvriers et des populations qui vivent autour des exploitations
- Protéger l'eau, le sol, l'air et la biodiversité
- Réduire la consommation des ressources énergétiques fossiles



2. Les conditions

- Présenter une attitude positive vis-à-vis de la protection de la santé et de l'environnement
- Etre membre du GAWI¹
- Posséder les certifications VEGAPLAN² et GLOBALG.A.P³
- Etre situé en Belgique et avoir une exploitation de type familiale
- Pratiquer la production fruitière intégrée telle que définie par l'OILB⁴
- Pratiquer le mode de production décrit dans le cahier des charges ECOFRUITS depuis au moins 2 ans



¹ Groupement d'Arboriculteurs pratiquant en Wallonie les techniques Intégrées

² <http://www.vegaplan.be>

³ http://www.globalgap.org/uk_en

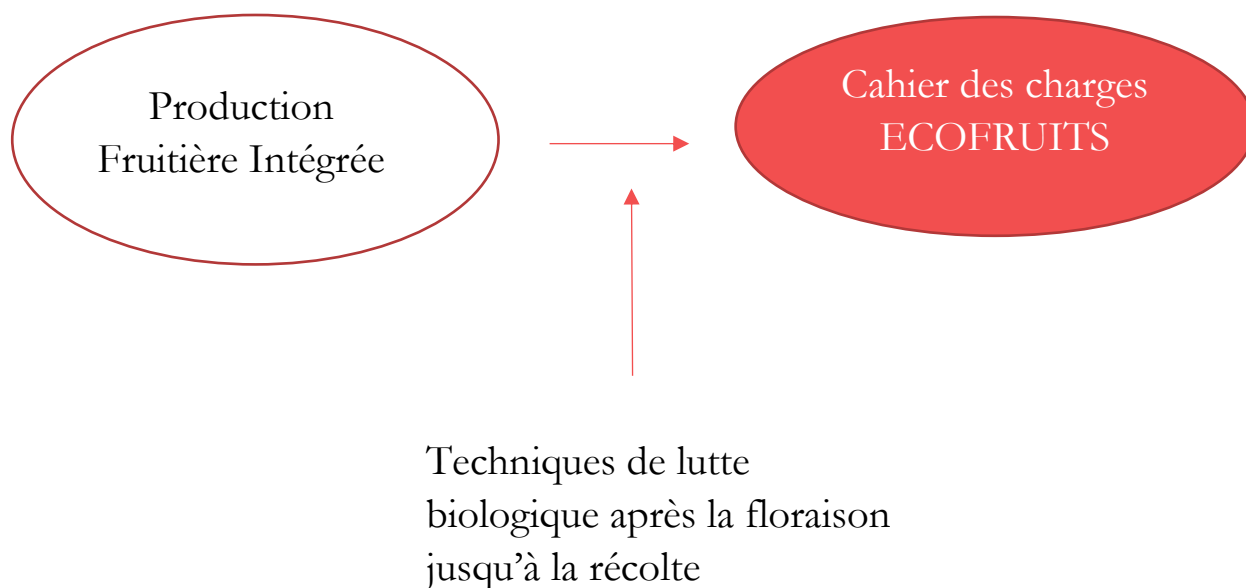
⁴ Organisation International de Lutte Biologique et intégrée (www.iobc-wprs.org)

⁵ Voir Annexes

⁶ Voir Annexes

⁷ Voir Annexes

3. Méthode de production



3.1. Définition de la production fruitière intégrée

La production fruitière intégrée (PFI) est définie par l'OILB⁸ comme un système de production économique de fruits de haute qualité donnant la priorité aux méthodes écologiquement plus sûres minimisant les effets secondaires indésirables et l'utilisation de produits agrochimiques, afin d'améliorer la protection de l'environnement et la santé humaine.

Grâce à la production fruitière intégrée, le cahier des charges ECOFRUITS a pour but d'obtenir des productions régulières de fruits de qualité avec un minimum de pesticides chimiques et d'impact négatif sur la santé et l'environnement.

3.2. Lutte contre les organismes nuisibles⁹

3.2.1. Mesures préventives

- Planter les arbres fruitiers dans un emplacement favorable (conditions climatiques, exposition, sol)

⁸ Organisation International de Lutte Biologique et intégrée (www.iobc-wprs.org)

⁹ Organismes qui provoquent des dégâts aux fruits : insectes, champignons, etc.

- Pas plus de 3000 arbres fruitiers par hectare et interdiction de planter des arbres fruitiers sur le pourtour d'une parcelle
- L'arbre fruitier doit être exempt d'organismes nuisibles et avoir le passeport phytosanitaire
- Les arbres doivent être formés et taillés de manière favorable pour éviter une croissance excessive
- L'apport d'azote ne peut pas favoriser la croissance excessive des arbres
- L'apport d'eau ne peut pas favoriser la croissance excessive des arbres
- Placer des ruches d'insectes pollinisateurs pendant la période de floraison
- Les auxiliaires (les bons insectes, comme par exemple les coccinelles qui mangent les pucerons) doivent être protégés et favorisés

3.2.2. Mesures directes

- Contrôler la présence des organismes nuisibles en utilisant des méthodes de frappages, contrôles visuels (loupe) et piégeages
- Lutter uniquement quand il y a présence de l'organisme nuisible en quantité suffisante pour provoquer un dégât économiquement important
- Evaluer s'il y a des auxiliaires (les bons insectes) pour limiter le dégât
- Préférer les méthodes de lutte sans pesticide chimique
- Ne pas utiliser de pesticide chimique à partir du moment où les jeunes fruits apparaissent jusqu'à la récolte
- Utiliser uniquement les moyens de lutte repris dans le cahier des charges ECOFRUITS



3.3. Eau



L'eau est utilisée pour l'irrigation, les pulvérisations et le triage (calibrage et emballage des fruits dans des conditionnements destinés à la vente).

- L'eau doit provenir de sources durables
- L'utilisation d'eaux usées est interdite
- L'eau doit être propre ne doit pas contenir de polluants au-delà des limites de tolérances officielles
- L'eau doit être potable pour laver et trier les fruits
- Mise en œuvre de différentes mesures pour optimiser la consommation de l'eau

3.4. Gestion du sol

Le sol a des capacités de nourrissage limité mais les apports d'engrais doivent se faire de manière réfléchie pour ne pas trop développer l'arbre, le rendre trop sensible aux organismes nuisibles et pour ne pas contaminer le sol ainsi que les nappes phréatiques.

3.5. Biodiversité

Il est nécessaire de protéger l'ensemble des organismes vivants de l'environnement du verger car ils ont tous un rôle à jouer. Il est donc demandé au producteur d'y contribuer en conservant ce qui existe dans son verger et en amenant cette diversité grâce à des nichoirs à oiseaux, des bandes fleuries, haies, etc.

3.6. Gestion des déchets

Il est demandé au producteur de trier ses déchets.

3.7. Energie

Utiliser de l'énergie renouvelable quand c'est faisable et rationaliser la consommation d'électricité et de carburant.

3.8. Récolte

La récolte doit être effectuée à date optimale en se basant sur les tests et dates proposées par des spécialistes.



4. Fréquence et organisation des contrôles

Les procédures de contrôle doivent être objectives, fiables et représentatives. Celles-ci sont réalisées par un organisme de contrôle agréé.

5. Certification

Un certificat ECOFRUITS est attribué si l'arboriculteur a rempli les conditions d'inscription, suivi la formation, subi les différents contrôles et si l'organisme de contrôle a reconnu la conformité.

6. Commercialisation

Pour vendre sous ECOFRUITS, le producteur doit :

- Etre en possession de la certification de conformité ECOFRUITS
- Etre certifié VEGAPLAN
- Etre certifié GLOBALGAP



7. Annexes

7.1. Guide sectoriel

Le guide sectoriel pour la production primaire reprend toutes les exigences légales relatives à la sécurité alimentaire et la traçabilité relevant de la compétence de l'Agence Fédérale Alimentaire (AFSCA¹⁰).

7.2. VEGAPLAN

Le Standard VEGAPLAN¹¹ va plus loin que le Guide Sectoriel en y incluant des exigences concernant les accords environnementaux interprofessionnels, la lutte intégrée et la durabilité.

Pour bénéficier de la certification Vegaplan, l'agriculteur doit respecter :

- Les exigences légales de l'AFSCA reprises dans le guide sectoriel pour la production primaire (voir 7.1.)
- Les exigences régionales relatives à l'utilisation durable des pesticides et à la mise en œuvre de la lutte intégrée
- Les critères qui définissent la qualité imposée par les acheteurs
- Les attentes en matière de développement durable

7.3. GLOBALG.A.P.

GLOBALG.A.P.¹² est une organisation internationale qui regroupe les enseignes de la distribution et dont la distribution recouvre :

- La sécurité alimentaire et la traçabilité
- L'environnement (incluant la biodiversité)
- La santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs
- Le bien-être des animaux

¹⁰ <http://www.afsca.be/professionnels>

¹¹ <http://www.vegaplan.be>

¹² http://www.globalgap.org/uk_en